



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt bpost
Rue Grande 71, 7370 Dour

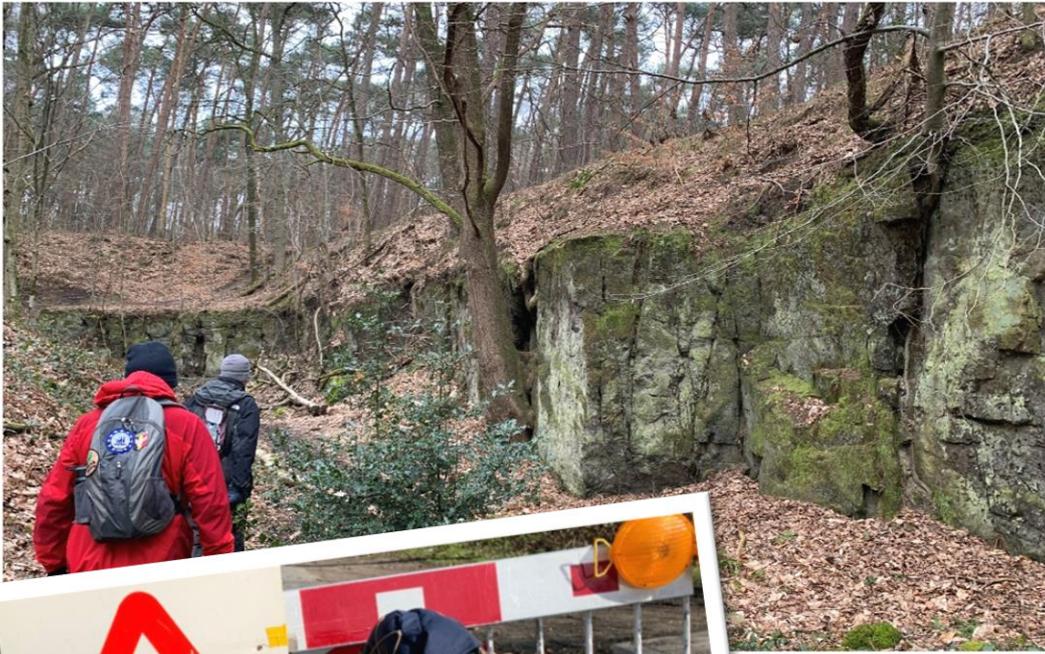
Numéro d'agrément :
P304133

Editeur Responsable :
Paul Campion
Cité Georges Cornez, 52
7340 Wasmes

A l'attention de :

Les Sans-Soucis

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL – AVRIL – MAI – JUIN – 2021



La Passion est notre force !



ORGANIGRAMME 2021 - HT029



Comité		
Président Correspondant HT029 & ACHO Vignettes Marche Responsable Périodique Facebook	Paul CAMPION ht029@ffbmp.be	Cité Georges Cornez, 52 7340 WASMES GSM : 0477 86 95 19
Secrétaire HT029 Correspondant ACHO Responsable Assurances	Laurence HALLEZ ht029@ffbmp.be	Grand-Route de Mons, 102 7334 HAUTRAGE Phone : 065 62 22 69 (de préférence après 19 h)
Trésorier Responsable Affiliations Responsable Cars	Jean-Claude FIEVEZ ht029@ffbmp.be	Rue Fleurichamps, 55 7370 DOUR Phone : 065 65 53 57 GSM 0476 32 42 78
Responsable Salles et Matériel Responsable Calendrier FFBMP Promotion de la marche	Pascal Späth ht029@ffbmp.be	Rue du Mouligneau, 55 7011 GHLIN GSM : 0475 33 52 61 (de préférence après 19 h)
Bénévoles		
Responsable Circuits Webmaster	Pascal URBAIN purb@skynet.be	Rue Delporte, 21 – 7350 THULIN Phone : 065 65 28 90 – GSM : 0475 54 01 17
Logistique Circuits	Annie Tilmant ; Jean-Luc Nef ; Bianca Murru ; Efisio Lai ; Christine Verhostadt ; Michel Defauw ; Francine Mambourg ; Jean-Jacques Debeil ; Marc Thouillez ; Henri Guillaume ; Guido Brusselaers ; Roger Hallez ; Marie-Noëlle Busiau ; Arthur Paul Denis.	
Responsable Achats	Micheline LERNOULD mininimiche@hotmail.com	Rue des Vainqueurs, 81 – 7370 BLAUGIES GSM : 0496 36 84 11
Responsable Parking et Animation	Jean-Marie LETE jean-marie.02@hotmail.fr	Rue du Vieux Temple, 25 – 7340 PATURAGES GSM : 0495 68 91 52
Calendriers des marches FFBMP et Randonneurs Transfrontaliers Informations voyages en car	Paul MERTENS paul@rootshell.be	Place des Chasseurs à Pied, 5, bte 5 – 7000 Mons Phone : 065 84 65 87
Calendrier des marches Wandelsport Vlaanderen (WSV)	Rik CLAEYS claeys.rik@skynet.be	Rue Willaufosse 4 – 7812 Villers-Saint-Amand Phone: 068 28 00 53 – GSM : 0494 18 77 29
Carnets de Marches	Philippe ANTHOON philippeanthoon@gmail.com	Rue de Fontenoy, 42 – 7640 Antoing GSM : 0497 76 06 87
Responsable Vêtements Club	Danielle LECLERCQ	Grand Route, 58 – 7000 MONS Phone : 065 36 41 29 – GSM : 0475 34 76 95
Compte bancaire	IBAN : BE32 7955 7912 0402 BIC : GKCCBEBB Les Sans-Soucis 7370 Dour	Veillez communiquer tout changement d'adresse au Trésorier.

Site web: www.sans-soucis-ghlin.be

e-mail : ht029@ffbmp.be



Sans-Soucis Marche

Le mot du président

Mars 2021.



Chers amis,

J'espère que vous avez échappé à la Covid-19 et que vous vous portez tous bien.

Bienvenue à Pascal, au sein du comité des Sans-Soucis de Ghlin !

La plupart d'entre vous, ceux qui ont un mail et ceux qui nous suivent sur Facebook, le savent déjà : le comité s'est étendu. Alors que notre dernier périodique était finalisé et en cours de production, nous avons reçu la candidature de notre ami **Pascal Späth** pour un poste au comité.

Au vu de l'évolution de la situation sanitaire, nous avons pris la décision, en fonction de l'article 28 de nos statuts, de reporter à janvier 2022 notre AG et d'accueillir notre ami Pascal Späth dans le comité, sans soumettre cette admission au vote des membres. L'expérience nous a d'ailleurs déjà montré qu'aucun candidat n'a jamais été refusé lors des élections.

Certains postes du comité ont donc été redistribués, comme vous pouvez le voir dans l'organigramme à la page 2.

Marche du Mouligneau de février

D'habitude, dans le périodique du 2^{ème} trimestre, nous faisons le bilan de cette marche, mais cette année-ci, malheureusement, le bilan sera vite fait. Nous n'avons pas eu les autorisations nécessaires pour pouvoir organiser.

Marches éphémères

Grâce à l'initiative de plusieurs clubs, qui ont eu l'autorisation d'organiser des marches éphémères, nous pouvons continuer à nous adonner à notre activité favorite. De notre côté, nous n'avons pas pu obtenir les autorisations nécessaires de la Ville de Mons, ni du DNF (Département de la Nature et des Forêts) pour baliser un circuit éphémère sur plusieurs jours. Nos amis, les Marcheurs de la Police de Mons, ne les avaient pas obtenues non plus de la Ville de Mons, mais ils ont eu la bonne idée de s'écarter des sentiers battus et ont obtenu l'autorisation de la Ville de Jurbise d'organiser des circuits éphémères à partir de la commune de Masnuy. Bravo à eux ! Et félicitations à Yannick et Christian (Loulou, pour les intimes) pour le choix de leurs circuits et leur fléchage exemplaire. Je n'en ai entendu que du bien. Je vous engage à consulter régulièrement leur site :

<https://www.lesmarcheursdelapolicedemons.be/parcours-%C3%89ph%C3%A9m%C3%A8res-club-fbmbp/parcours-%C3%89ph%C3%A9m%C3%A8res-%C3%A0-masnuy-saint-pierre?c=club>

Alternatives aux marches éphémères

Chez les Sans-Soucis, nous avons eu une autre idée : documenter des circuits permanents (mais non fléchés) que l'on peut visualiser et télécharger à partir de notre site web sous toutes sortes de formats, y compris un audio-vidéo-guide et les traces GPX. Cette formule n'a pas rencontré un enthousiasme délirant au début. Il semble que la plupart des marcheurs préfèrent la formule fléchée, mais nous commençons à recevoir des retours positifs et des félicitations. Pour plus d'infos : www.sans-soucis-ghlin.be

Aussi, depuis quelques weekends, Pascal, notre responsable des circuits, vous invite à participer aux reconnaissances de nos marches. Celles-ci se font le samedi, à une vitesse moyenne de 4,5 km/h, en respectant le protocole pour les activités sportives de plein air. Donc n'hésitez pas.

Marche du 22 mai, au départ de Baudour

Notre priorité est maintenant l'organisation de notre Marche du 22 mai, au départ de Baudour.

Une bonne nouvelle vient de tomber : nous avons l'accord du DNF. Il nous reste à recevoir l'accord des villes de Saint-Ghislain et de Beloeil. Comme vous vous en doutez, la seule certitude que nous ayons est que nous sommes dans ... l'incertitude.

Si nous pouvons l'organiser, nous ne savons pas encore dans quelles conditions. Pourrions-nous, comme d'habitude, tenir une buvette ? Vendre des sandwiches ? Préparer des plats ? Tenir des contrôles ?

Dans la négative, la formule Food Truck pourrait-elle constituer une solution ?

Autant de questions auxquelles aucune réponse ne peut être donnée maintenant avec certitude.

Sondage des bénévoles

Pour l'instant, il n'est pas possible d'organiser une réunion des bénévoles en présentiel, comme nous l'avions fait au Parc de Jemappes, avant notre marche d'octobre 2020.

Nous avons donc pensé vous consulter grâce à ce sondage, qui a pour but de connaître votre opinion et de définir comment nous pourrions organiser notre marche du 22 mai 2021 à Baudour, si nous en avons l'autorisation.

Ce sondage a été envoyé à tous nos membres dont nous avons l'adresse mail et par Messenger pour ceux qui l'utilisent. Déjà pas mal d'entre vous m'ont répondu et je vous en remercie. Si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez pas : il n'y a pas de mauvaise réponse. Nous ne vous reprocherons pas de nous dire qu'il ne faut pas compter sur vous cette fois-ci ou même les fois suivantes, quelle qu'en soit la raison.

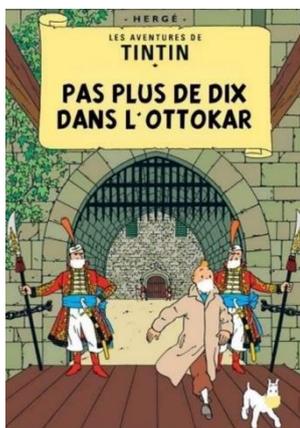
Simplement, nous devons savoir sur qui nous pouvons compter, à quelles conditions, et si nous aurons assez de bénévoles pour assurer.

Vous pouvez remplir le questionnaire plusieurs fois pour permettre à tous les membres de votre famille de répondre.

Les questions sont reproduites plus loin dans ce périodique. Vous pouvez me répondre par SMS, si vous n'avez pas de mail ni de Messenger.

Les voyages en car

Comme vous le savez, les voyages non essentiels à l'étranger ont été interdits dans un premier temps jusqu'au 18 avril, mais maintenant on ne nous donne même plus de date limite. Une chose est certaine, c'est que nous ne pouvons pas faire le déplacement prévu le 11 avril à Floing-St-Menges. Le car suivant était prévu pour le 8 mai et devait nous emmener à Sluis.



Nous sommes presque certains que la situation sanitaire ne nous permettra toujours pas d'effectuer un déplacement à l'étranger et nous avons décidé de le supprimer aussi.

Et finalement, la marche nationale du 20 juin est annulée.

Nous espérons que nous pourrons reprendre nos voyages en car à partir du 19 septembre (Déplacement à Middelkerke).

Autres sujets : les bons de ristourne et les attestations pour la mutuelle.

Bons ristourne - Attestations mutuelle

Nous avons décidé de simplifier la procédure de calcul des points donnant droit aux bons de ristourne, et de nous servir des mêmes données de base pour produire les attestations pour la mutuelle, sur base du modèle élaboré par la FFBMP.

La procédure complète se trouve plus loin dans ce périodique. Cette procédure a été définie sur base d'une année normale, sans crise sanitaire. Pour cette année de transition (points relatifs aux marches de 2020), les dates repères seront modifiées.

La grande différence entre le nouveau système et l'ancien est que le nouveau calcul se base sur des moyennes calculées par ordinateur, plutôt que de calculer manuellement les points page de carnet par page de carnet, ce qui rendait le travail de Philippe très fastidieux et était source d'erreurs. Nous avons fait une simulation et le résultat est tout-à-fait comparable à celui qu'on obtenait avec l'ancienne méthode.

Voici, en deux mots, comment nous allons procéder (pour une année normale) :

1. En début d'année, le marcheur remplira un formulaire sur base des informations contenues dans son carnet de marche.
2. Il remettra ce formulaire rempli et ses carnets à notre ami Philippe Anthoon pour vérification. Cette vérification sera plus simple et plus rapide que précédemment, car il ne faudra plus calculer les points page par page, comme on l'a fait jusqu'à présent.
3. Après vérification, Philippe remettra les carnets à leur propriétaire et gardera le formulaire pour le remettre ensuite à Jean-Claude, notre trésorier.
4. Les données du formulaire seront saisies dans une application informatique, qui calculera le montant en euros (arrondi aux 5 €) auquel à droit le marcheur.
5. Enfin, des bons de 5 € numérotés et nominatifs, ainsi que le document à destination de la mutuelle, seront imprimés et remis au marcheur.

Voilà ! Je vais en rester là pour aujourd'hui (sinon on va co dire que j'ai enn' fameuse babeille 😊).

Mais avant cela, je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui ont traversé, ou qui traversent encore des épreuves douloureuses. Je pense à Anna-Maria qui a perdu son mari ; à Francine et Jean-Jacques, ainsi qu'à Christiane et Johnny dont les enfants connaissent actuellement des problèmes de santé assez sérieux ; à Jean-Marie, qui a passé une année à l'hôpital ... J'espère n'oublier et ne froisser personne. Je n'ai pas été mis au courant d'autres gros soucis de ce genre.

A bientôt !

Prenez soin de vous et des vôtres !

Portez-vous bien !

Paul.

En direct de notre envoyé spécial à Suez



مباشر من مراسلنا الخاص بالسويس

Le mot du trésorier



Notre séjour du 28 août au 4 septembre 2021 en Corrèze

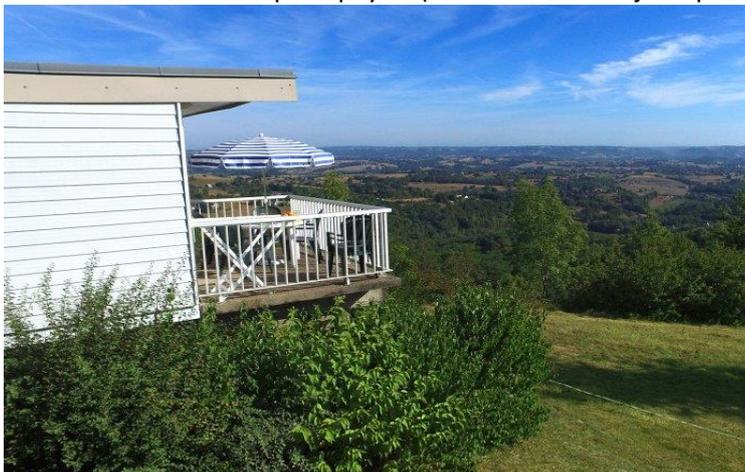
Cette fichue pandémie s'éternise et, de ce fait, la situation sanitaire ne s'améliore pas très vite. Cela peut toutefois évoluer dans le bon sens d'ici l'été, prédisent les scientifiques, et ce, grâce à la vaccination de masse.

Croisons les doigts pour que notre séjour en Corrèze puisse cette fois avoir lieu. Personne ne peut émettre de pronostics à ce sujet, mais je vous confirme que ce séjour est bien programmé du samedi 28 août au samedi 4 septembre 2021. Le programme reste le même que celui proposé l'année dernière. La plupart des participants 2020 ont accepté le report en 2021 et les acomptes payés (l'entièreté du séjour pour certains) sont bien

entendu pris en compte. Je les remercie pour leur confiance et leur compréhension face à cette situation exceptionnelle. Il reste toutefois **6 places disponibles**. Si vous êtes intéressés, contactez moi... je vous enverrai le programme et les renseignements utiles.

La plupart d'entre vous rêvent d'évasion... Le VVF et notre autocariste Cédric sont au taquet pour nous accueillir et nous véhiculer ... Gardons l'espoir. Je vous tiendrai au courant du suivi.

Jean-Claude.



Le mot de la secrétaire et responsable des assurances



Votre comité vit ses premières réunions en vidéoconférence. Oui, même pour nous, cela change, mais rien ne vaut mieux que le « présentiel ».

Dans le mot du Président, Paul vous a expliqué les différents événements à venir et ce à quoi, votre club est confronté dans leurs conceptions.

La prochaine organisation prévue est notre marche du 22 mai 2021 au départ de Baudour. Sans des mesures de relâchement du CNS, peu de choses seront possibles.

Voilà pourquoi je vous parle de la vaccination :

**VACCINATION → MOINS DE SYMPTÔMES SÉVÈRES → MOINS D'HOSPITALISATIONS
→ ESPOIR DE RELÂCHEMENT DES MESURES**

Chacun a le droit de choisir de se faire vacciner ou pas contre ce coronavirus.

Comme toute vaccination, la vaccination contre le virus de la Covid-19 peut causer des effets secondaires : douleurs au site d'injection, état fébrile, courbatures ... Quel bébé, quel adolescent, quel adulte, n'a pas ressenti un de ces symptômes lors d'une vaccination contre les maladies infantiles ou le tétanos ou la grippe saisonnière ou ... Mais ces vaccinations permettent d'éviter des complications sévères et des hospitalisations, conséquences du relâchement des mesures. Cependant, malgré la vaccination, le virus continuera de circuler, de contaminer l'air que nous respirons et les surfaces que nous touchons. Il nous faudra encore maintenir les gestes barrières. Mais si nous contractons la maladie, nous serons moins sévèrement malades, donc nous éviterons l'hospitalisation.

JE ME VACCINE = JE ME PROTÈGE = JE VOUS PROTÈGE = JE NOUS PROTÈGE

Dans l'attente de vous rencontrer à nouveau dans d'agréables marches, prenez soin de vous et de votre entourage.

ASSURANCE

Suite aux mesures imposées pour lutter contre la Covid-19, l'extension d'assurance individuelle est maintenue pour la pratique individuelle de la marche (y compris les marches éphémères), jusqu'à un retour à la normale.

Ne perdez pas la forme, la cadence des pas, oxygénez-vous, profitez des parcours éphémères et autres ... nous nous y croiserons peut-être !

A bientôt !

Laurence

Le mot du Responsable Salles et Matériel



« Le bon sens de la vie humaine nous montre que la vie humaine est courte, et qu'il faut mieux faire de notre court passage sur terre quelque chose d'utile pour soi et pour les autres » : citation du Dalaï Lama.

C'est tellement vrai ! Voilà une des raisons pour lesquelles j'ai décidé de rejoindre l'équipe du comité du club des Sans Soucis.

Après deux réunions en distanciel, très vite je me suis rendu compte que c'est un véritable challenge qui m'attend et que je suis prêt à relever.

Heureux d'intégrer l'équipe, à bientôt !

Pascal

La boutique des Sans-Soucis



« L'habit ne fait pas le moine, mais il fait le Marcheur des Sans-Soucis ».

Bodywarmer	26 €	Singlet blanc	5 €
Bonnet	6 €	Singlet bleu ciel ou bleu marine	8 €
Casquette	10 €	Sweat shirt	20 €
Coupe-vent Decathlon	30 €	Training ancien modèle (reste 1 S et 1 M)	44 €
Coupe-vent B&C	35 €	Training complet	55 €
Ecusson brodé	5 €	T-shirt Homme (col rond) blanc ou bleu ciel	9 €
Polar	32 €	T-shirt Homme (col rond) bleu marine	12 €
Polo manches courtes	15 €	T-shirt Dame (col en V) bleu ciel ou bleu marine	10 €

Pour rappel : les vêtements ne sont plus vendus qu'au stand prévu lors de nos marches.



Attribution des Bons de Ristourne

Révision n° 3 – 1^{er} mars 2021

Chaque année, le club des Sans-Soucis redistribue une partie importante de ses bénéfices à ses membres. Cette redistribution se fait en fonction des participations aux marches fédérales (FFBMP, WSV, WSVO, IVV), Adeps / Sport Vlaanderen et Randonneurs Transfrontaliers de l'année écoulée.

Nouvelle Procédure :

1. Fin décembre :

Le périodique du 1^{er} trimestre de l'année, qui paraît à fin décembre¹, contiendra une page reprenant un formulaire à compléter par chaque membre des Sans-Soucis habitant sous le même toit, avec les données suivantes concernant l'année qui vient de se clôturer :

- a. Nom et prénom du membre
- b. Nombre de marches FFBMP et WSVO (ancienne VGDS) :
Compter le nombre de pages du carnet comportant une estampille d'un club de la fédération francophone (FFBMP) ou germanophone (WSVO), pour lesquelles le marcheur paie des frais de participation de 1,00 €.
Les activités de préparation d'une marche des Sans Soucis (fléchage, défléchage, repérage et prologue) seront également prises en compte au même titre qu'une FFBMP. Pour être valides, ces activités devront être inscrites dans le carnet de marche et approuvées par un membre du comité au moyen du cachet du club.
- c. Nombre de marches WSV (WandelSport Vlaanderen) et IVV étrangères (FFSP, FLMP, NFVS, etc.) :
Compter le nombre de pages du carnet avec une estampille d'un club de la fédération flamande (WSV) ou IVV étranger, pour lesquelles le marcheur paie des frais de participation de 1,50 € ou plus.
- a. Nombre de marches Points Verts Adeps / Sport Vlaanderen et Randonneurs Transfrontaliers :
Compter le nombre de pages comportant une estampille Adeps / Sport Vlaanderen ou Randonneurs Transfrontaliers.
- b. Nombre total de kilomètres parcourus relatifs aux points b, c et d, ci-dessus.
Les autres marches (éphémères, Corona, etc.) ne sont donc pas comptabilisées.
Si le carnet ne contient que des marches reprises aux points b, c et d, ci-dessus, il suffira donc de faire la soustraction entre le nombre de km parcourus au 31 décembre qui vient de se clôturer, moins le nombre de km parcourus au 31 décembre de l'année précédente.
- c. Nombre de points à reporter de l'année précédente : ce sont les points qui n'ont pas été convertis en bons au relevé précédent (ce dernier point 1.f n'aura plus de raison d'être après l'année 2021).

Ces formulaires pourront être remis avec les carnets de marches à notre responsable Carnets de Marches à l'Assemblée Générale de janvier, ou lors de notre marche de février, ou lors d'un déplacement en car, ou à un autre moment mais au plus tard pour le 31 mars². Après contrôle, il vous rendra vos carnets et gardera le formulaire rempli qui sera remis ensuite au Trésorier.

2. Début janvier :

Entre le 1^{er} janvier et l'Assemblée Générale de fin janvier, le Trésorier présentera au comité le bilan de l'année écoulée.

Sur base de ce bilan, le comité décidera par vote de l'affectation du bénéfice réalisé :

- a. Dépenses extraordinaires
- b. Achat de matériel
- c. Budget alloué aux ristournes. Ce budget sera bloqué par le Trésorier jusqu'au 31 mai de l'année suivante.

¹ Pour 2021, ces formulaires se trouvent 2 pages plus loin, dans ce périodique.

² Pour 2021, ce délai a été reporté à la marche du 9 octobre.

3. Pendant Avril³ :

Le nombre de points à attribuer à chaque membre sera calculé, sur base des formulaires rentrés. Par le passé, ce calcul était réalisé manuellement en détail marche par marche (page de carnet par page de carnet), ce qui représentait un travail très fastidieux, assorti d'un risque d'erreurs non négligeable. Dans ce nouveau système, le calcul est effectué informatiquement et globalement sur base du kilométrage moyen par marche et donne un résultat équivalent à l'ancienne méthode, mais avec beaucoup plus de facilité et aucun risque d'erreur, étant donné qu'il est basé sur les chiffres que le membre aura lui-même fournis et qui auront été contrôlés une deuxième fois.

Voici le détail des étapes de calcul :

- a. Nombre total de marches = Somme des 3 nombres de marches (1.b, 1.c, et 1.d).
- b. Moyenne de km par marche = Nombre total de kilomètres parcourus (1.e) divisé par le Nombre total de marches calculé ci-dessus (3.a).
- c. Nombre de points attribués pour les marches fédérales :
= Somme des nombres de marches 1.b et 1.c multipliée par la Moyenne de km par marche (3.b) ou par 10, si cette Moyenne est inférieure à 10.
- d. Nombre de points attribués pour les marches Adeps / Sport Vlaanderen et Randonneurs Transfrontaliers :
= Nombre de marches (1.d) multiplié par la moitié de la Moyenne de km par marche (3.b) ou par 5, si cette Moyenne est inférieure à 5.

Le budget Ristournes sera ensuite réparti à la proportionnelle entre tous les bénéficiaires. Ces bénéficiaires doivent être membres du club au moment de la remise de leurs carnets, et en avoir été membres au moment où les marches à comptabiliser ont eu lieu. En d'autres termes, une personne qui quitte le club perd ses droits aux bons de ristourne.

4. Utilisation des bons :

Dès que les bons seront imprimés, les bénéficiaires pourront les retirer auprès du trésorier et les utiliser jusqu'au 31 mai de l'année suivante⁴.

Les bons seront utilisés prioritairement :

- a) Pour le remboursement de dettes éventuelles envers le Club des Sans-Soucis.
- b) Pour l'achat de vêtements marqués Sans-Soucis (training, tee-shirt, sweat-shirt, casquette, etc.)
- c) Pour des dépenses à l'intérieur du Club : déplacements en car, renouvellement de cotisation, boissons et repas aux manifestations organisées par le Club, ventes diverses faites par le Club.
- d) Lors d'inscriptions et de participations à des marches IVV - FFBMP/VGDS/WSV – dont les coûts sont relativement élevés (Paris-Tubize, 100 km ...). Dans ces cas, les bons disponibles peuvent être directement remboursés en espèces à l'intéressé-e, avec une limite correspondant aux frais d'inscriptions.
- e) Pour l'achat de chaussures ou de bâtons de marche sur présentation de la preuve nominative d'achat. Les autres articles, et notamment ceux qui sont disponibles avec marquage Sans-Soucis dans notre boutique, n'entrent pas en ligne de compte.

Toute autre demande exceptionnelle de remboursement sera soumise à l'appréciation et à l'accord du Comité.

Formulaires de demande d'intervention de la mutuelle pour les activités sportives :

Les mêmes données de base serviront aussi à imprimer des formulaires de demande d'intervention de la mutuelle pour les activités sportives. La Mutualité Neutre, PartenaMut, la Mutualité Chrétienne et Solidaris ont marqué leur accord pour que nous puissions utiliser un formulaire type propre au club, à condition que toutes les mentions nécessaires s'y trouvent. Ces mutualités permettent de rentrer le formulaire jusqu'à deux ans après le début de la période concernée. En remplissant ces formulaires à posteriori, nous pouvons donc déterminer le coût réel des différentes participations aux marches.

Par contre, nous devons continuer à remplir manuellement les formulaires de demande d'intervention de la mutuelle de la SNCB qui exige que l'on utilise ses formulaires et que ceux-ci soient rempli à priori pour l'année en cours.

³ Pour 2021, ce sera en octobre.

⁴ Les bons distribués en 2021 seront valables jusque fin 2022.

Année 2020

Nombre de Marches effectuées
Nombre de kilomètres parcourus

Nom	
Prénom	

	FFBMP WSVO	WSV + Autres IVV	Adeps Sport Vlaanderen Transfrontaliers
Nombre de Marches			

Km Parcours FFBMP + WSVO + WSV + IVV + Adeps + Sport VL + Randonneurs Transfrontaliers	
Nombre de points à reporter de l'année précédente	



Année 2020

Nombre de Marches effectuées
Nombre de kilomètres parcourus

Nom	
Prénom	

	FFBMP WSVO	WSV + Autres IVV	Adeps Sport Vlaanderen Transfrontaliers
Nombre de Marches			

Km Parcours FFBMP + WSVO + WSV + IVV + Adeps + Sport VL + Randonneurs Transfrontaliers	
Nombre de points à reporter de l'année précédente	



Année 2020

Nombre de Marches effectuées
Nombre de kilomètres parcourus

Nom	
Prénom	

	FFBMP WSVO	WSV + Autres IVV	Adeps Sport Vlaanderen Transfrontaliers
Nombre de Marches			

Km Parcours FFBMP + WSVO + WSV + IVV + Adeps + Sport VL + Randonneurs Transfrontaliers	
Nombre de points à reporter de l'année précédente	

Année 2020

Nombre de Marches effectuées
Nombre de kilomètres parcourus

Nom	
Prénom	

	FFBMP WSVO	WSV + Autres IVV	Adeps Sport Vlaanderen Transfrontaliers
Nombre de Marches			

Km Parcours FFBMP + WSVO + WSV + IVV + Adeps + Sport VL + Randonneurs Transfrontaliers	
Nombre de points à reporter de l'année précédente	

Demande d'intervention – Activités sportives 2020

À COMPLÉTER PAR L’AFFILIÉ·E

Albert Douille

Apposez ici une vignette de la mutualité.

À COMPLÉTER PAR L’ORGANISATION SPORTIVE

Je soussigné **Paul CAMPION**

président du **Club de marche « Les Sans-Soucis » de Ghlin (matricule HT029)
Grand-Route de Mons 102
7334 HAUTRAGE**

affilié à la fédération **Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP)**

certifie que la personne, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus,
a payé la somme de **63 €**
pour la période du 01-01-2020 au 31-12-2020

Cette somme se ventile comme suit :

- Cotisation au club des Sans-Soucis de Ghlin : **8 €**
- Participation à 14 marches FFBMP : **14 €**
- Participation à 27 marches WS (WandelSport Vlaanderen) : **41 €**

Certifié sincère et véritable.

Le 15 février 2021.

Paul Campion



FÉDÉRATION FRANCOPHONE BELGE DE MARCHES POPULAIRES



A.S.B.L. agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles

N° Entreprise : 0414.009.262

Affiliée à la F.I.S.P., à l'I.V.V. Europe et à l'A.I.S.F

170 clubs – 20.000 affiliés – 450 marches – 300.000 marcheurs par an

Siège social : Rue Saint-Pierre 4, 4210 BURDINNE

Sondage Bénévoles Sans-Soucis

Si vous avez perdu le message, que vous aviez reçu par mail ou Messenger, vous pouvez encore remplir le sondage en ligne en cliquant ici : [REmplir le formulaire](#)

Si vous ne recevez que la version papier du périodique, vous pouvez m'envoyer vos réponses par SMS au 0477 86 95 19 (par exemple : 1C,3C).

Comme je le disais ci-avant, n'hésitez pas : il n'y a pas de mauvaise réponse. Nous ne vous reprocherons pas de nous dire qu'il ne faut pas compter sur vous cette fois-ci ou même les fois suivantes, quelle qu'en soit la raison.

Simplement, nous devons savoir sur qui nous pouvons compter, à quelles conditions, et si nous aurons assez de bénévoles pour assurer. Si nous ne sommes qu'une poignée, ça va devenir difficile, sauf si on réduit les services aux marcheurs.

1. Si nous pouvons au moins flécher notre marche du 22 mai 2021 à Baudour (une seule réponse possible) :

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A. Je ne désire plus faire partie des bénévoles des Sans-Soucis (peu importe la raison : état de santé ou autre) | D. J'accepte de me porter volontaire si j'ai été vacciné (les 2 doses, le cas échéant) depuis au moins 2 semaines. |
| B. Je reprendrai du service lorsqu'il n'y aura plus aucune restriction (retour à la vie normale). | E. J'accepte de me porter volontaire en prenant les mesures de protection préconisées (port du masque, distanciation physique). |
| C. Je préfère passer mon tour pour la marche du 22 mai 2021. | F. Autre |

2. Les postes qui m'intéressent concernant l'organisation de la marche proprement dite (plusieurs réponses possibles) :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A. Fléchage marche | I. Je préfère passer mon tour pour la marche du 22 mai 2021 |
| B. Fléchage marche | J. J'accepte de me porter volontaire si j'ai été vacciné (les 2 doses, le cas échéant) depuis au moins 2 semaines. |
| C. Fléchage voiture | K. J'accepte de me porter volontaire en prenant les mesures de protection préconisées (port du masque, distanciation physique). |
| D. Défléchage voiture | L. Autre |
| E. Gestion parking | |
| F. Inscriptions marche | |
| G. Contrôle départ / scanning | |
| H. Si nous avons le droit de tenir une buvette (une seule réponse possible) : | |

3. Si nous avons le droit de tenir une buvette (une seule réponse possible) :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A. Je reprendrai du service lorsqu'il n'y aura plus aucune restriction (retour à la vie normale). | D. J'accepte de me porter volontaire en prenant les mesures de protection préconisées (port du masque, distanciation physique). |
| B. Je préfère passer mon tour pour la marche du 22 mai 2021. | E. Autre |
| C. J'accepte de me porter volontaire si j'ai été vacciné (les 2 doses, le cas échéant) depuis au moins 2 semaines. | |

4. Les postes qui m'intéressent concernant la restauration et la salle (plusieurs réponses possibles) :

- | | | |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| A. Achats boucherie | K. Gestion boissons en bouteilles au bar | R. Prendre commande et servir à table |
| B. Achats boulangerie | L. Démontage bar (y compris pompe) | S. Ramasser les assiettes, verres, couverts, vider les poubelles de table |
| C. Achats alimentaires autres (Colruyt, Ramaut, etc.) | M. Cuisine : Préparation sandwiches, potage, repas, vaisselle) | T. Nettoyage/désinfection tables et chaises |
| D. Transfert matériel de la réserve vers la salle | N. Cuisine : Cuisson des frites | U. Préparation du matériel pour les contrôles |
| E. Préparation salle | O. Cuisine : Nettoyage friteuse | V. Tenue d'un contrôle |
| F. Remise en ordre salle | P. Stand tartes, cervelas, sandwiches, café | W. Réapprovisionnement contrôles |
| G. Nettoyage salle | Q. Veiller au respect des mesures de protection | X. Nettoyage contrôle |
| H. Remise du matériel à la réserve | | Y. Autre |
| I. Installation bar (y compris pompe) | | |
| J. Gestion pompe bar | | |



Calendrier des marches (Hainaut et Namur) Avril 2021

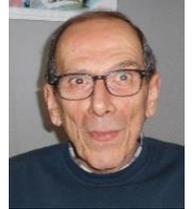
En avril, toutes les marches FFBMP des provinces du Hainaut et de Namur ont été annulées.

MODIFICATIONS
FFBMP WSVL



Avant de vous rendre à une marche FFBMP, veuillez vérifier, sur le site suivant, si celle-ci n'a pas été annulée et si le point de départ n'a pas été modifié :

<https://www.ffbmp.be/WEBSITE/BEFR/01/Homepage01.php>



Calendrier des marches (Hainaut et Namur) Mai 2021

(en italique : les modifications de dernière minute)

sam	01-05	HT006	Club Pédestre Ecureuil De Chatelet Parc Communal Rue des Campagnes - R3 (sortie 9) 6200 CHATELET	50 25-20-13-7-4	06.30-09.00 06.30-15.00
sam	01-05	HT061	Les Marcheurs De La Police De Mons Ecole Communale Rue Bois de Genly 1 7050 MASNUY-SAINT-JEAN	20-12-7-4	07.00-15.00
dim	02-05	HT006	Club Pédestre Ecureuil De Chatelet Parc Communal Rue des Campagnes - R3 (sortie 9) 6200 CHATELET	25-20-13-7-4	06.30-15.00
sam	08-05	HT038	Le Marabout Salle de la Plaine des Sports Rue de l'Eglise (R3 - sortie 13) 6200 CHATELINEAU	21-12-6	07.00-14.00
dim	09-05	HT018	Marcheurs Du Val De Verne De Péruwelz Condé sur l'Escaut Rue Henri Martrice 1 59163 CONDE-SUR-ESCAUT	14	08.00-14.00
dim	09-05	HT018	Marcheurs Du Val De Verne De Péruwelz Salle des Sports Verte Chasse (E42 sortie 29) 7600 PERUWELZ	30-21-14-7-4	07.00-15.00
jeu	13-05	HT001	Les Sucriers De Brugelette Salle Omnisports Avenue G. Petit (Parc Communal) 3 7940 BRUGELETTE	30-20-12-6-4	06.30-15.00



- Maman ?! C'est quoi le mot de passe du Wi-Fi ?

- Range ta chambre d'abord !

30 minutes plus tard ...

- Maman, c'est fait ! Alors c'est quoi le mot de passe ?

- « rangetachambred'abord », sans espace et tout en minuscule !



Calendrier des marches (Hainaut et Namur)

Mai 2021 (suite)

(en italique : les modifications de dernière minute)

sam	15-05	HT073	Les Marcheurs D'Imbrehies En Thiérache Salle Communale Place 2 6556 SELOIGNES	30-21-14-10-5	07.00-15.00
sam	15-05	NA012	Les Panards Winennois Buvette du Football Rue des Stappes 20 5570 FESCHAUX	20-10-5	07.00-16.00
dim	16-05	HT000	C. P. Hainaut Salle de la Tourette - Ecole N-D. Rue des Viviers 7090 BRAINE-LE-COMTE	30-25-20-15-5	07.00-13.00
dim	16-05	NA053	Les Crayas Du Thiry Salle "Espoir et Fraternité" Rue du Calvaire 5670 NISMES	30-21-12-6-4	07.00-15.00
sam	22-05	HT029	Les Sans Soucis - Ghlin Salle Polyvalente Parc Communal 7331 BAUDOUR	45 25-15-10-5	06.00-09.00 06.00-15.00
dim	23-05	HT050	Les Vaillants Acrenois Salle Polyvalente Rue de la Déportation 37 7860 LESSINES	25-20-15-10-5-3	07.00-15.00
lun	24-05	NA064	Les Mollets Bucoliques - Eghezée Salle "Les Bouyards" Place de Warêt 85 5310 WARET-LA-CHAUSSEE	18-12-6	07.00-15.00
lun	24-05	HT074	Liberchies Sports Et Loisirs Salle Rue de Frasnes 6238 LIBERCHIES	24-18-12-6-3	07.00-15.00
lun	24-05	HT075	Mont-Marche Tournai Salle Paroissiale Rue Géo Libbrecht 12 7542 MONT-SAINT-AUBERT (Tournai)	50 36-24-18-12-6	06.00-08.00 07.00-15.00
sam	29-05	HT083	Les Tchots De Gosselies Salle Polyvalente Rue de Villers 208 6010 COUILLET	35-25-14-8-5	07.00-12.00

Dictée de la maîtresse :

« Les poules sortaient du poulailler dès qu'on avait ouvert la porte. »

Ce que les élèves ont écrit :

« Les poules sortaient du poulailler. Des cons avaient ouvert la porte ! »



Les ados veulent nettoyer la Terre ?

Les parents aimeraient qu'ils commencent par leur chambre !



Calendrier des marches (Hainaut et Namur)

Juin 2021

(en italique : les modifications de dernière minute)

mer	02-06	NA036	Les Spirous De Jemeppe-Sur-Sambre Centre de jour "La Mouche d'Api" Rue de la Chapelle 2 5640 SAINT-GERARD	20-15-10-5	09.00-16.00
sam	05-06	NA052	Les Djales D'Anhée Asbl Salle du Football Rue du Forbot 5520 ONHAYE	43 20-15-10-5	06.00-09.00 06.00-15.00
sam	05-06	HT048	Les Roteus Waibiens Athénée Royal Drève des Alliés 11 6530 THUIN	30-20-12-6-4	07.00-15.00
mar	08-06	NA001	Footing Club Fosses A.S.B.L. Salle Saint-Barthélemy Route de Saint-Gérard 46 B 5070 BAMBOIS (FOSES-LA-VILLE)	25-18-12-7-4	07.00-15.00
sam	12-06	NA026	Les Culs De Jatte Du Mauge Salle de la Haie Jadot Rue des Genêts 5 5360 HAMOIS	50 42-30-20-12-6-4	06.00-09.00 07.00-15.00
dim	13-06	HT060	Le Roitelet Centre Culturel et Sportif Rue de la Liberté 23 7950 LADEUZE (CHIEVRES)	30-20-12-6	07.00-15.00
sam	19-06	NA051	Les Godasses De Fraire Salle "La Silène" Rue Nou Pré 1 5630 SILENRIEUX	50 30-20-15-10-5	06.30-09.00 07.00-15.00
sam	19-06	HT031	Les Tatanes Ailées Epinois Cercle "L'Union" Rue S. Allende 208 (Grand' Place) 7134 LEVAL-TRAHEGNIES	50 40-30-20-15-10-5 15-10-5	06.00-09.00 07.00-15.00 08.00-15.00
sam	26-06	HT028	Les Marcheurs De La Sylle - Bassilly Ecole Communale Rue Saint Pierre 6 7830 SILLY	24-18-12-6	07.00-15.00
sam	26-06	NA036	Les Spirous De Jemeppe-Sur-Sambre Salle Communale de Balâtre Place de Balâtre 5190 BALATRE	30-21-14-7-4	07.00-16.00
dim	27-06	HT089	El Bottine qui bique Centre sportif d'Elouges Chemin des Trente-Quatre 7370 DOUR	30-24-16-12-6-4	07.00-16.00

Circuits éphémères et permanents (Hainaut, Namur et Brabant Wallon)

Jusqu'au 11 avril 2021 – HT 034 – Trotteux su'l Roc - Beaumont

Départ : Place de l'Église à 6511 Strée

Distance : 4 circuits 5 10 15 et 20km

Responsable : Pascal Liégeois – 060/41.21.41 – 0475/49.20.45 – HT034@ffbmp.be

Jusqu'au 15 avril 2021 – HT 051 – Les Marcheurs du Souvenir de Leuze

Nous ne sommes pas restés les bras croisés, j'ai donc le plaisir de vous annoncer que notre équipe de flêcheurs vous a concocté 3 parcours éphémères de 5 – 8 et 10 km au départ de la Place de Buissenal à 7911 Buissenal.

Nous remercions l'administration communale de nous avoir autorisé à flécher les parcours du lundi 15 mars au jeudi 15 avril.

Pouvez-vous l'annoncer à vos membres et amis ainsi qu'à d'autres clubs ? Il est rappelé que les mesures sanitaires doivent être respectées sur les circuits. Le responsable des circuits est Alain Cunningham, que vous pouvez contacter en cas de nécessité absolue : 0475 64 25 41 ou le Président Guy Wiseur 0478 826 702.

Jusqu'au 11 avril 2021 – HT 016 – Les Marcheurs du Hain

Nous venons d'être informés de l'accord de la Commune de Braine-le-Château pour l'organisation de notre marche éphémère fléchée, du samedi 27 mars 2021 au dimanche 11 avril 2021 inclus.

Départ du "Pilori" de la Grand Place de Braine-le-Château - 5 et 10 km.

Plans, tracés gpx, parkings sur le site www.marcheursduhain.be.

Responsable : Micheline Collette – 0478/24.39.08 – BBW016@ffbmp.be

Jusqu'au 30 avril 2021 – HT 028 – Les Marcheurs de la Sylle

Marche Corona de printemps.

Circuits campagnards 6 km ; 14 km & 22 km

Départ place de 7830 Gondregnies.

Responsable : Alex Wautier – 0498/82.69.83 – HT028@ffbmp.be

Jusqu'au 30 avril 2021 – HT 060 – Le Roitelet

Parcours proposés :

Au départ de Ladeuze, un circuit de 5 km, un circuit de 10 km et un circuit de 20 km.

Le lieu de départ de la marche éphémère du Roitelet se situe près de l'église de Ladeuze Rue de la Liberté.

Parking possible au Centre Culturel de Ladeuze, lieu de départ habituel de nos marches.

Une partie du circuit peut se faire au départ de l'église de Vaudignies (village voisin) pour un 10 km.

Responsable : Pierre Brouillard – 069/68.95.60 – 0473/70.02.56 – HT060@ffbmp.be

Du 04 au 13 avril 2021 – NA 052 – Les Djâles d'Anhée asbl

Vu le Covid et le manque d'activité au niveau Adeps et marches fédérales, le club "Les Djâles d'Anhée NA052" a demandé une autorisation communale pour organiser une marche éphémère.

Cette marche sera ouverte du dimanche 04 au mardi 13 avril 2021. Trois circuits fléchés seront mis à votre disposition : 6, 12 et 18 km.

Lieu de départ : Bioul, salle Chérumont, rue de Chérumont (terrain de football)

Cette marche est ouverte à tout le monde MAIS en respectant les contraintes nationales Covid, soit un groupe de 4 personnes maximum en gardant une distance de minimum 1.5 m par participant ou être masqué.

Vous partez le jour, l'heure et la distance que vous souhaitez.

Si vous êtes inscrits pour les Djâles au challenge « Je me bouge pour mon club », vos kilomètres seront comptabilisés mais n'oubliez pas d'activer « Strava ».

Philippe VANDER AUWERA - 071/76.04.04 - 0498/48.68.68 - president@lesdjales.be

Du 10 avril au 02 mai 2021 – HT 080 – Audax Tournai Marche

Circuit fléché : 10 km

Départ de la place de 7910 Forest (commune de Frasnes-lez-Anvaing).

Responsable : Delbecq Yvette – 0484/24.05.10 – yvettedelbecq@hotmail.com

Du 15 avril au 15 mai - HT 019 – Les Gratte-Pavés Erquelinnois

Suite à l'annulation de notre marche du 25 avril 2021, le club des Gratte-Pavés Erquelinnois HT 019 a mis en place 4 parcours éphémères, dont 1 accessible aux PMR, entre le 15 avril et le 15 mai au départ du Centre Culturel de Solre-sur-Sambre, rue saint Médard, 6 à 6560 Solre-sur-Sambre (lieu de départ habituel de nos marches).

Ces parcours ne sont pas balisés car nous ne sommes pas en mesure de les vérifier quotidiennement, (car chez nous, comme en bien des endroits, des petits plaisantins passent) mais des fichiers informatiques **seront disponibles, à partir du 12 avril**, via notre site pour les divers parcours de 5,8 – 5,8 PMR – 8,2 et 12, 1 km :

<https://sites.google.com/skynet.be/lesgrattepaves/Utile/nos-marches-éphémères>

Ou peuvent être demandés par courriel à gratte.paves@skynet.be

Comme vous serez obligé de passer devant l'habitation du secrétaire du club, indiqué sur le « ROAD BOOK », sur la grille d'entrée, il sera mis à votre disposition des étiquettes autocollantes (à coller éventuellement dans votre carnet) ou des étiquettes sur papier normal, à compléter par **vous** comme justification éventuelle de participation pour votre club. Par respect pour les suivants, merci d'utiliser le gel hydro alcoolique présent sur place avant de prendre une étiquette.

Nous n'insisterons pas sur les mesures à respecter lors de votre promenade, vous connaissez suffisamment bien la chanson... qui n'est pas la même tous les jours !!

Responsable : Guy Bovoy – 071/55.64.59 – 0473/30.89.42 - annie.guy@skynet.be

HT 029 - Les Sans-Soucis de Ghlin

Suite au refus par les autorités de nous donner l'autorisation de mettre en place des parcours éphémères fléchés, nous vous proposons des topoguides décrivant clairement des parcours permanents, mais non fléchés. Pas de danger de vous perdre : on vous prend par la main du début à la fin du circuit.

Avantages :

- Pas de fléchage
- Pas de défléchage (ni par nos soins, ni par les soins d'un mauvais plaisant)
- Pas d'autorisation à demander
- Circuit permanent au lieu d'éphémère.

Ces topoguides téléchargeables existent sous forme de fichiers PowerPoint, PDF et GPX, mais aussi sous forme de fichiers MP4 (vidéo-audio-topoguides).

Si vous téléchargez la version MP4 sur votre smartphone, il suffit de suivre les instructions vocales et regarder votre écran, qui affichera le chemin à suivre sur des cartes 3D assorties de photos de points de repères. Entre les étapes, vous mettez simplement la vidéo en pause.

Pour en savoir plus :

https://sanssoucisghlin.wixsite.com/website?fbclid=IwAR3MZ_Sf2q9TGbJVlz5euDcwRX9JRLow76WI7nZa44iv4BOFHq7GBzRkEO8

Responsable : Paul Campion – 0477/86.95.19 – HT029@ffbmp.be

Gros afflux vers la Côte : la SNCB active son «stop and go» après la pagaille dans certaines gares.



Les Randonneurs Transfrontaliers du Mercredi Matin

Départ à 9h30

Avril		
07-04-21	Ghlin B7011	Place Eglise - Route de Mons
14-04-21	Sirault B7332	Place Eglise - Rue Demelin
21-04-21	Hensies B7350	Place Communale - Rue Haute
28-04-21	Bougnies B7040	Rue du Peuple

Mai		
05-05-21	Quiévrain B7380	Stade de Foot - Rue de la Douane
12-05-21	Baisieux B7380	Place - Rue des Marronniers
19-05-21	Elouges B7370	Place Eglise - Rue du Commerce
26-05-21	Audregnies B7382	Grand Place - Chemin de Wihéries

Juin		
02-06-21	Stambruges B7973	Place Eglise - Rue du Calvaire
09-06-21	Villerot B7334	Place Eglise - Rue du Presbytere
16-06-21	Quévy-Le-Grand B7040	Place Eglise - Rue Georges Tondeur
23-06-21	Baudour B73321	Parc Communal - Rue du Parc
30-06-21	Beloeil B7970	Route d'Ath - Parking Clinique



L'inscription aux marches vaut certificat médical d'aptitude.

Contacts : Paul 065.846 587 - GSM 0476 258 361 – Mail : paul@rootshell.be
 Gérard GSM 0477 236 073
 Jacques 065.792 462 - GSM 0494 851 260

Notre site Internet : <https://transfrontaliers.wordpress.com>

Participation aux frais : 0,5 € par personne

**Les règles du code de la route sont de stricte application.
 Chaque randonneur est responsable de sa sécurité.**



**Les chiens doivent être tenus en laisse
 durant toute la durée de la marche**



Notre ami Rik nous conseille quelques marches programmées dans les Flandres. Cette liste a été établie le 27 mars 2021, mais est susceptible d'être modifiée en fonction de la situation sanitaire.

N'oubliez pas votre carte de membre lorsque vous marchez dans les Flandres, car celle-ci vous donne droit à une réduction sur le prix de l'inscription.

Avant de vous rendre à une marche WandelSport, vérifiez bien, sur le site suivant, si celle-ci n'a pas été annulée - **TOCHT GEANNULEERD !!!** - et si le point de départ n'a pas été modifié : <https://www.walkinginbelgium.be/>

Rik nous rappelle aussi que plusieurs clubs flèchent des circuits dits éphémères, qui ont souvent une durée de vie de quelques semaines et que l'on peut parcourir à son gré. Il n'y a pas de salle, ni d'inscription ni de catering. Les départs sont souvent prévus près d'un parking.

Voici le lien vers toutes ces marches éphémères :

<https://wandelblog.com/2021/01/13/spontane-wandelinitiatieven/>

Marches avril 2021				
Pour le mois d'avril, toutes les marches intéressantes pour les Sans Soucis sont annulées.				
Marches mai 2021				
Pour le mois de mai déjà pas mal de marches sont annulées.				
Samedi 01/05	3432	De Randstappers Zaal De Kroon Dorpsstraat 12 – 9667 Horebeke	6-12-18	07.00-15.00
Dim. 02/05	3002	Burchtstappers Herzele Sportpark De Tramzate St-Rochusstraat 32 – 9550 Herzele	5-7-10-12-14- 18-24-34	07.00-15.00
Mercr. 19/05	3163	WSV Egmont Zottegem Voetbalkantine KSV Zottegem Bevegensevijvers – 9620 Zottegem	7-10-14-18-21	07.00-16.00
Dim. 23/05	3529	Op Stap Zwalm De Zwalmparel Sportlaan 1 – 9630 Zwalm	3-6-9-12-18- 24-30	08.00-15.00
Lundi 24/05	3135	Padstappers Geraardsbergen Provinciaal Domein De Gavers – Zaal De Doos Onkerzelestr 280 – 9500 Onkerzele	7-9-12-16-22- 26-32	07.30-15.00
Dim. 30/05	5361	De Textieltrekkers Vichte Zaal Kleine Kluis Gijsselbrechtegemstraat 42 – 8570 Gijsselbrechtegem	7-15-17-24	06.00-15.00
Marches juin 2021				
Samedi 05/06	3233	Hanske de Krijger Oudenaarde KBO Mater Materplein 15 – 9700 Mater	6-12-18-24-30	07.00-15.00
Dim. 06/06	4358	De Heidetochten Kester-Gooik Zaal Edele Brabant Strijlandstraat 59 – 1755 Gooik	5-10-15-20-25- 30-40-50	06.30-15.00
Dim. 06/06	5344	Vlaemisch Huiseke Godewaersvelde (Hauts de France) Salle de Fêtes de Buysscheure Route de Buysscheure 59474 Buysscheure (France)	6-12-21-33-41- 50	06.30-15.00
Mardi 08/06	3196	WSV Land van Rhode OC De Kluize Sportstraat 3 – 9860 Scheldewindeke	6-10-14-18-21	07.00-15.00

Marches juin 2021 (suite)				
Vendr. 11/06	3105	Wandelclub Scheldestappers Zingem De Zwalmparel Sportlaan – 9630 Munkzwalm	100	21.00
Samedi 12/06	3105	Wandelclub Scheldestappers Zingem De Zwalmparel Sportlaan – 9630 Munkzwalm	6-10-15-21-36-60	07.00-15.00
Mercr. 16/06	3163	WSV Egmont Zottegem OC Strijpen St-Andriessteenweg 163– 9620 Strijpen	7-10-14-18-21	07.00-16.00
Samedi 26/06	3441	Wandelclub Op Stap door Nukerke Parochiezaal La Salette La Salettestraat 22 – 9680 Maarkedal	4-7-11-15-18-22	07.00-15.00
Samedi 26/06	5345	De Waterhoekstappers Heestert Sporthal Ter Muyncken Doorniksesteenweg 226 – 8580 Avelgem	4-7-14-21-30-42	07.00-15.00
Dim. 27/06	5012	WSK Marke OC Ter Streye Rodewilgenstraat 6 – 8554 St-Denijs	6-12-18-25-30	07.00-15.00
Mardi 29/06	5361	De Textieltrekkers Vichte De Ansold Landegemstraat 1b – 8570 Anzegem	6-12-18-24	07.00-15.00



Je ne suis pas expert en oiseaux, mais je dirais 4 femelles et un mâle.



Ils ont franchement l'air de bien se marrer !

**Chez Sylvie, c'est servi avec le sourire !
Rue Auguste Lecomte 8 – 7350 THULIN**

Cars 2021 Sans-Soucis Ghlin – Ropieurs Mons – Police Mons (si la situation sanitaire le permet)

Date	Organisation	Club Visité et Dénomination de la Marche	Lieu de départ	Distances
Jeu 13 mai (Ascension)	Police de Mons	Les Goé-Lands – LG031 48 ^{ème} marche de la Gileppe	Salle La Rochette Rue Vesdray - 4834 Goé	4-6-12-20-30-42 km
Dim 13 juin	Police de Mons	Arel's Marche Club Luxembourg LUX012 46 ^{ème} marche internationale du Maitrank	Athénée d'Arlon Rue de Sesselih 83 - 6700 Arlon	5-10-15-20 km
Dim 25 juil	Police de Mons	De Duintrappers Westende - 5008 De Stripfigurentocht	Spoorhall De Branding Populierenlaan 35 - 8430 Middelkerke	6-10-15-20-25 km
Dim 19 sept	Sans-Soucis	De Duintrappers Westende – 5008 51 ^e Duin- en Poldertocht	Centrum Calidris Strandlaan 1 - 8434 Middelkerke	6-10-15-20-25-30 km
Sam 28 août	Police de Mons	Les Marcheurs de la Famenne – LUX034 28 ^{ème} Marche de la Rentrée	Salle « Le Royal » Rue des Écoles 20 - 6900 Hotton	6-9-15-22-32 km
Dim 3 oct	Police de Mons	Mortier c'est l'Pied – LG176	Domaine Touristique de Blégny Mine Rue Lambert Marlet 23 - 4670 Blégny <i>Visite de Blégny Mine</i>	4-7-10-13-21-30-42 km
Sam 23 oct	Sans-Soucis	Charlys Wanderclub Montenau - VGDS012 Internationale Wanderung und Euregio Marching Trophy	Schützenhalle Montenau Am Bahnhof 3 - 4770 Montenau	4-7-12-20 km
Dim 7 nov	Sans-Soucis	WSV Schelle VZW – 1012 18 ^e Octaaftocht	TA Den Biezerd Wirixstraat 56 - 2845 Niel <i>Visite Domaine Provincial de Boom</i>	5-7-12-17-21-28 km
Dim 14 nov	Police de Mons	Les Piquants de Herve – LG003 47 ^{ème} Marche Internationale du Plateau	Collège Providence Avenue Reine Astrid - 4650 Herve	3-5-8-13-18-25 km
Sam 11 déc	Sans-Soucis	WSP Heverlee-Leuven – 4005 Leuven eeuwenoud, springlevend	Koninklijk Atheneum Regindenstraat 90 - 3000 Leuven	4-6-8 km
Sam 18 déc	Police de Mons	Brugsche Glotrotters VZW – 5177 Ambiance de Noël dans le Centre Historique	Hogeschool West Vlaanderen Rijselstraat 5 - 8200 Sint Michiels	6-11-18-20 km



Renseignements et inscriptions

Police de Mons	Paul-Emile COLLETTE	0478 39 19 41 ou 065 78 33 09	collette.p.e@skynet.be
Ropieurs Mons	Roger CAMBIER	0496.79.26.14 ou 065.31.90.13	
Sans-Soucis Ghlin	Jean-Claude Fiévez	0476 32 42 78	jean-claude.fievez@skynet.be

Date	Localité	Lieu de rendez-vous	Groupement
25-04-21	Horrues	Palette Neufvilles Senne	École communale EEPIS, chemin à Rocs 4
02-05-21	Saint-Denis	Les Amis vigneron - Clos de l'Abbaye St-Denis	Abbaye de St-Denis, rue de la Filature 4 à Obourg
09-05-21	Spiennes	Comité des fêtes de Spiennes	Rue Gontrand Bachy 9
09-05-21	Basècles	Les Amis de la Nature asbl	Hall sportif de Basècles, Porte à Camp, 3
30-05-21	Thulin	Présence et Action Culturelles de Thulin (PAC)	Salle José Malray, rue Auguste Lecomte 8

Remarque :

Nous n'avons pas retenu les marches ADEPS qui entrent en concurrence avec les marches d'un des clubs de l'ACHO.

Avant de vous rendre à un point vert, veuillez vérifier, sur le site suivant, si celui-ci n'a pas été annulé :

<http://www.sport-adepts.be/index.php?id=5945>

Le cercle des marcheurs disparus

Carte blanche à Frans, le philosophe des Sans-Soucis



Un mot ou un énoncé (phrases, avis, lois, décrets, règlements...) sont dits ambigus quand ils sont susceptibles d'avoir plusieurs interprétations. Illustration par quelques exemples ci-dessous.

Au Crotoy (baie de Somme), une plaque en fonte noircie mais encore lisible, datant du 19^{ème} siècle, mentionne : « La mendicité est interdite sur le territoire de la municipalité, mais, cependant tolérée ». Bien ! Si c'est toléré, ce n'est donc pas interdit, donc autorisé...

Notez qu'en France, la mendicité n'est plus interdite depuis 1994, à condition qu'elle ne soit pas faite de manière agressive, sous la menace d'un animal, avec un enfant ou qu'elle ne porte pas atteinte à l'ordre public.

Autre exemple : « la marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques » ... cependant, si les conditions hivernales peuvent rendre la marche dangereuse, celle-ci sera écourtée, annulée ou reportée (sibyllin mais réaliste).

Pour mémoire, souvenez-vous de Mai 1968 (j'y étais plein d'espoir, de rêves et de liberté). Sur les murs de la Sorbonne à Paris, on pouvait lire « Il est interdit d'interdire ». Cette idéologie de Mai 68 a été le slogan qui a changé la face du monde car adopté par toutes les sociétés occidentales.

Un dernier exemple : les communiqués (très nombreux en cette période de pandémie) émanant de nos élus politiques et de certains scientifiques sont souvent d'une ambiguïté déconcertante pour les citoyens.

Allez, le philosophe soixante-huitard vous salue, à bientôt et longue vie aux Sans Soucis...

Frans

Le pluriel des jours de la semaine ? Mais c'est très simple !

Se pût-il que déjà vous le sûtés ? Je suppute que non. !

On écrit : « Tous les lundis et tous les dimanches ... »

Mais on écrit : « Tous les lundi¹ de chaque semaine ... », parce qu'il n'y a qu'un seul lundi par semaine.

Mais on doit écrire : « Tous les premier et troisième lundis de chaque mois ... », car il y a plusieurs lundis par mois.

On continue ? : Tous les dimanches matin du mois et tous les mardi soir de la semaine ... ».

*Vous faillîtes ne pas lire ces subtilités de la langue française ?
Et pourtant, aujourd'hui, vous le pûtés !*

¹ Et oui ! Sans « s » ... mais le correcteur orthographique de Word n'aime pas ça !

EVYCREATION



Réalise toutes vos réparations et retouches coutures et vous propose également des vêtements enfants en modèle unique.

Tricots faits mains également disponibles à l'atelier.

Pour renseignements, prix et rendez-vous : 0494/343649

Petite Propriété Terrienne 47 – 7011 Ghlin

EvyCreation.190261@gmail.com Travail rapide et soigné.

Numéro d'entreprise : 0679.872.604

Pour animer vos soirées, faites confiance à Sono Bingo Flash : Jean-Marie Lété, rue du Vieux Temple 25 à 7340 Pâturages





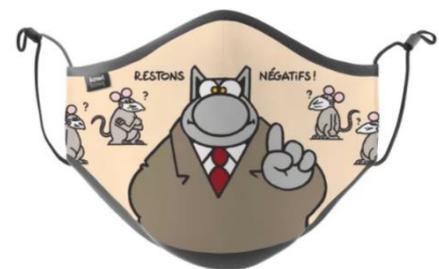
Et un de plus !
Bon anniversaire !

AVRIL	
Jacques Liénard	3
Achille Tuzzolino	3
Attilio Tuzzolino	3
Alain Marine	4
Antonio Costanzo	5
Monique Brine	6
Rosa Depraetere	7
Catherine Collie	8
Marc Thouillez	8
Nathalie Wilmotte	8
Frans Caucheteur	9
Andrea Schillaci	13
Micheline Lernould	14
Angelo Santoro	14
Claudine Godart	17
Fabian Pisano	23
Richard Lermusiaux	25
Yves Hermand	28
Robert Bay	29
Francine Brogniez	29
Walter Kozaczyk	30

MAI	
Francine Mambourg	3
Françoise Brouyère	4
Anne Hottois	6
Claire Moreau	6
Salvatore Mazzéo	6
Marie-Antoinette Soors	7
Isabelle Bothuyne	8
Julien Defreyne	8
Michèle Bogaert	9
André Doyen	11
Nicolle Cottin	16
Marie-Claire Dardenne	16
Alex Defreyne	23
René Jouret	24
Michel Knaapen	25
Yvette Derbaix	27
Fernando Tucci	27
Evelyne Lejeune	29
Christine Verhofstadt	29

JUIN	
Geneviève Kos	1
Mirvano Secchi	1
Bernard Mauroit	2
Guido Brusselaers	3
Vitaline Tuzzolino	3
Michelle Huylebroek	4
Françoise Strady	5
Lina Lejeune	6
Jade Anseau	17
Patricia Blommaert	17
Monique Givert	19
Josiane Lévègue	20
Annie Tilmant	22
Jacqueline Lhoir	22
Huguette Jenart	23
Rosa Spagnuolo	23
Isabelle Mester	24
Jean-Luc Nef	26
Luc Depelchin	28
Annick Filleul	29

Il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie, mais plutôt essayer de rajouter de la vie à ses années. (John Fitzgerald Kennedy)



Les Sans-Soucis Ghlin



34^{ème} Marche du Printemps
Samedi 22 mai 2021

3^{ème} Mémorial Jean
Primosig



5 – 10 – 15 – 25 – 45 km

HT029



34^e Lentetocht
Zaterdag 22 mei 2021

Lieu de départ et d'arrivée Start en aankomstplaats	Salle Polyvalente – Parc Communal – 7331 Baudour			
Accès Te Bereiken				
Heure de départ Vertrektijd	45 km	06:00 → 09:00	Heure d'arrivée au plus tard Aankomsttijd uiterlijk	18:00
	25 – 15 – 10 – 5 km	07:00 → 15:00		
Permanence FFBMP / IVV	09:00 → 18:00			
Frais d'inscription (Estampille) Inschrijvingskosten (Afstempeling)	1.00 €			
Le parcours est tracé dans sa plus grande partie dans le Bois de Baudour et la forêt domaniale de Stambruges. Principales curiosités : le golf de Baudour, le moulin à papier, la mer de sable.				
Cette marche est placée sous le patronage de la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) et de la FISP (IVV).		Le club est assuré en responsabilité civile. L'inscription à la marche vaut certificat de bonne santé.		
Het traject volgt grotendeels de Bossen van Baudour en Stambruges. Voornaamste bezienswaardigheden: het golfterrein van Baudour, de papiermolen, zandgroeven.				
Deze wandeltocht staat onder de bescherming van de Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) en van de IVV.		De club is verzekerd tegen wettelijke aansprakelijkheid. De inschrijving aan de wandeling is een certificaat van goede gezondheid.		
Organisateurs responsables / Verantwoordelijke organisatoren :				
Président / Voorzitter : Paul Campion		0477 86 95 19		
Secrétaire / Secretaris : Laurence Hallez		065 62 22 69 (de préférence après 19 h)		
Responsable parcours : Pascal Urbain		0475 54 01 17		
Inlichtingen (NL): Rik Claeys		0494 18 77 29		
Web: www.sans-soucis-ghlin.be				
E-mail: ht029@ffbmp.be				
Sans-Soucis Marche				

Ne pas jeter sur la voie publique s.v.p.

Niet op de openbare weg werpen a.u.b.

N° d'agrégation : 2/21/017/DA

ethias, ÇA MARCHÉ ASSURÉMENT